INSTITUT DE LA SAINTE-UNION



Rue Montgomery, 71 7540 KAIN Tél.: 069/89.03.89 Fax: 069/89.03.80

Mail: <u>accueil@sukain.be</u> Site web: <u>www.sukain.be</u>

Kain, le 24 mai 2018

Chers parents,

Voici les indications relatives à l'organisation du mois de juin pour les élèves de 4ème, 5ème, 6ème et 7ème années. Par rapport au calendrier de début d'année, quelques légères modifications ont été apportées. Vous trouverez aussi quelques précisions supplémentaires concernant les jours faisant suite aux examens ainsi que les dates à respecter en cas de recours. Veuillez en prendre bonne note. Merci.

Vendredi 1 juin : remise du bulletin TJ4 (SAUF 4R le 8 juin)

Vendredi 8 juin : remise du bulletin TJ4 pour les 4R

PERIODES D'EXAMENS

Classes concernées	Dates	Fin des cours
7 R et CEFA qualifications	Mardi 22 mai et mercredi 23	/
	mai	
6 H, 6 R qualifications	Du lundi 28 mai au mercredi	/
	30 mai	
TOUS sauf 4R-4H TS	Du mardi 5 juin au mardi 19	Lundi 4 juin à 11h55 SAUF 4 R
	juin	et 4 H TS
4 R	Du lundi 11 au mardi 19 juin	Vendredi 8 juin à 15h30
4H TS	Du mercredi 6 au mardi 19	Mardi 5 juin à 11h55
	juin	
6 E qualifications	Le lundi 11 et mardi 12 juin	
Elèves absents pendant la		
session <u>ET</u> couverts par	Du mardi 19 au jeudi 21 juin	/
certificat médical		

REMARQUES CONCERNANT L'ORGANISATION DES EXAMENS

- Les élèves doivent être présents aux jours et heures d'examens qui figurent à l'horaire. Ils ne peuvent en aucun cas quitter la salle d'examens en dehors de cet horaire. Nous vous demandons de consulter cet horaire au journal de classe.
- Dans la salle d'examens, les élèves laissent leur cartable dans le fond du local et ne prennent que le matériel nécessaire à l'examen (stylo, bics, crayon...dans une trousse transparente). Toute tentative de tricherie ou tricherie sera sanctionnée. Cette sanction est laissée à l'appréciation du conseil de classe sur avis du professeur de la branche. Il est **strictement interdit** de garder le GSM ou tout autre moyen de communication sur soi ou à proximité!

- Pendant la session d'examens, les élèves rentrent chez eux à midi pour préparer l'examen du lendemain. Les après-midi sont consacrés à l'étude de l'examen suivant.
- Si l'examen se termine à 10 h, l'élève doit rejoindre son domicile au plus vite ou se rendre à l'étude (local 221). Aucun élève ne sera toléré dans les couloirs!
- Pour les élèves qui le désirent, une <u>étude surveillée</u> est organisée à l'école à partir du mardi 5 juin après-midi. Du mardi 5 juin au mardi 19 juin inclus, elle est prévue de 8 h 15 à 15h30. L'élève qui vient à l'étude pendant les examens se munira <u>obligatoirement</u> de son journal de classe. Le surveillant y indiquera chaque jour l'heure de départ de l'élève ; de cette manière, les parents peuvent aisément vérifier si l'élève s'est bien présenté à l'étude. Cette étude n'est pas une garderie. Dès lors, les élèves qui perturberaient le calme de cette étude ne seront plus autorisés à s'y présenter. <u>L'étude du soir (de 15h30 à 17h30) n'est plus organisée</u> à partir du jeudi 14 juin.
- Les dernières remédiations auront lieu le vendredi 1 juin.

LES DERNIERS JOURS DE L'ANNEE SCOLAIRE

Durant la période de délibération, les élèves sont en congé en fonction de leur date finale d'examen.

Mardi 12 juin à 16h30: Proclamation des résultats de qualification pour les 6 E, 6H, 6 R et 7R

Du mardi 19 au jeudi 21 juin (le matin uniquement)

Présentation des examens pour les élèves absents durant la session d'examens et <u>couverts par un certificat médical</u>. Dans ce cas, un contact avec le professeur responsable est <u>indispensable</u> pour fixer la date et l'heure de l'examen.

Mercredi 20 juin

16h00: Décision finale des recours de qualification pour les 6E, 6H, 6R, 7R et 7CEFA (local 014)

16h15 : Annonce des résultats des élèves de 6e et 7e années dans la cour intérieure

<u>Jeudi 21 juin</u>

<u>De 9h00 à 11h00</u>: remise des documents scolaires (cahiers, travaux, ...) pour les élèves de 6ème et 7ème années. Veillez à bien ficeler ou ranger ces documents dans une caisse en carton solide et vous rendre près du local 143 où une personne responsable vous accueillera. Remise des livres au local de ping-pong pour les 6e. (voir Mme Gobert).

Vendredi 22 juin

<u>De 10h00 à 11h00</u>: Remise des documents scolaires (cahiers, travaux, ...) pour les élèves de 6ème et 7ème années. Veillez à bien ficeler ou ranger ces documents dans une caisse en carton solide et vous rendre près du local 143 où une personne responsable vous accueillera. Remise des livres au local de ping-pong pour les 6e. (voir Mme Gobert).

Lundi 25 juin

 $\underline{\mathbf{18h00}}$: Remise officielle des diplômes aux élèves de 6 GT, 6 TQ, 6R, 7R et CEFA Invitation cordiale à tous les parents

Du mardi 26 juin au jeudi 28 juin 15h00

Période de recours interne. Le recours <u>se notifie de manière écrite</u>. La procédure est détaillée dans le document ci-joint.

Le mardi 26 juin

<u>De 8h15 à 11h00</u>: Présence obligatoire de tous les élèves de 4^{ème} et 5^{ème} pour la remise des livres au local de ping-pong au 2^{ème} étage et la remise en ordre de la classe.

Quelques précisions utiles concernant la remise des livres :

Toutes les collections doivent être rendues complètes, même si l'élève doit doubler ou si un enfant de la même famille s'inscrit dans la même classe.

Veuillez découvrir vos livres et les vider de tous papiers, les réparer et les gommer afin d'éviter des frais de participation pour livres détériorés.

Après réception de tous les livres en bon état, la caution de 10 € sera restituée aux élèves. Dans tous les autres cas, l'école se réserve le droit de garder la caution et de facturer les livres non rendus ou trop abimés.

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir au ramassage, veuillez vous faire représenter par un autre élève ou par un membre de votre entourage ou présentez-vous à la permanence programmée ce mardi 26 juin de 13h00 à 14h30 et de 15h30 à 17h30 (local ping-pong).

De 10h30 à 11h00: Remise des bulletins par le titulaire (les élèves peuvent quitter l'école à 11h)

De 13h00 à 14h30: Uniquement en cas de recours

Les professeurs se tiennent à la disposition des parents qui souhaitent introduire un recours aux décisions du conseil de classe et qui désirent consulter les copies d'examens.

De 13h00 à 14h30 et de 15h30 à 17h30 : Pour les élèves concernés par une seconde session

Ceux-ci peuvent se présenter à la salle ping-pong auprès de Madame Gobert afin de récupérer les livres nécessaires à la préparation de la seconde session.

 $\underline{\text{De 15h45 à 18h30}}$: Réunion de parents sans rendez-vous pour TOUS les élèves (de la 1ère à la 7ème)

Pour les élèves concernés par une seconde session, contact avec les professeurs pour indication des matières de seconde session dans les locaux prévus pour la réunion de parents

<u>Le mercredi 27 juin de 10h30 à 12h00 :</u> Permanence de ramassage des livres et prêt vacances à la salle ping-pong.

Le jeudi 28 juin à 15h00 : Fin de la possibilité d'introduction d'un recours interne

Le vendredi 29 juin

En matinée : Conseil de classe en cas de recours interne

15h30: Annonce de la décision finale du conseil de classe suite au recours interne

Bonne session d'examens à tous de manière à passer d'excellentes vacances!

V. Dewasme, Directrice et l'équipe éducative